

36 000 COMMUNES

LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

À la Une
**OSER LA RELANCE
PAR LE LOCAL**

Dossier

LES MAIRIES ENGAGÉES FACE AU COVID

PLAN D' ACTIONS #COVID19
MAIRIES ENGAGÉES

Les maires ruraux agissent pour leurs habitants



Fenêtre sur

UN AMBASSADEUR POUR L'ACCESSIBILITÉ

LES MAIRIES ENGAGÉES FACE AU COVID

Les communes rurales ont été amenées à innover pour répondre aux besoins concrets de leurs habitants, dans le respect des consignes et des règles de confinement. Provoquant de véritables angoisses pour les administrés les plus fragiles (aînés, personnes malades, isolées, sans moyen de locomotion, etc.), la crise sanitaire a révélé, grâce à la mobilisation des équipes municipales (agents et élus) partout sur le territoire rural, que la proximité avait plus que jamais du sens.

Tous les jours, les élus agissent avec les fonctionnaires territoriaux, les services préfectoraux, le SDIS, les soignants, les associations d'aides à domicile, l'ensemble des professionnels de santé, les enseignants, les artisans et commerçants, les entrepreneurs ou encore les postiers qui sont à leurs côtés et assurent un lien social déterminant grâce à leur proximité et leur connaissance des populations.

La ruralité fortement impactée

Face à la diversité et à la gravité de certaines situations vécues par les élus ruraux, l'AMRF a relayé leurs difficultés auprès des pouvoirs publics pour faire entendre au Gouvernement les spécificités des communes rurales dans la gestion du confinement, pour qu'à la crise sanitaire, ne s'ajoute pas une crise sociale. Les difficultés vécues par le monde rural sont en effet décuplées en situation de crise (distance aux services de soin, aux commerces, problème de mobilité ou d'accès à internet, etc.). Aussi la commune est apparue plus que jamais comme un maillon déterminant pour agir dans la proximité et représenter l'État dans l'acceptation des mesures de confinement. Les élus, dont la fonction était particulièrement exigeante et complexe au moment d'achever leur mandat, ont ainsi pu s'inspirer de leurs collègues pour, par exemple, assurer l'éducation de tous les enfants du village, dont certains sont privés d'accès aux outils numériques, ou pour assurer l'alimentation des plus âgés et des plus isolés.

Des communes qui agissent

Élu de proximité préféré de nos administrés, le rôle primordial du maire et des élus pour protéger la vie des habitants de leur commune a été une nouvelle fois la preuve de l'importance de l'échelon communal en situation de crise, malgré le contexte troublé du premier tour des élections municipales. Certes les anciens élus, plus expérimentés et à même d'être des interlocuteurs aguerris dans un contexte où toutes les situations sont différentes, ont souvent su travailler en intelligence avec les nouveaux élus dont beaucoup ont eu la volonté d'agir avant même d'en avoir le statut. Néanmoins, l'AMRF a été et sera particulièrement attentive à l'application de l'article 19 de la loi d'urgence, qui prévoit que « l'élection régulière des conseillers municipaux et communautaires [...] élus dès le premier tour organisé le 15 mars 2020 reste acquise, conformément à l'article 3 de la Constitution ».

Ces initiatives ont été compilées
dans un « plan d'actions »
à destination des communes,
afin que chacune puisse
s'en inspirer pour accompagner
les habitants

Une plateforme d'aides aux communes

Afin d'aider les élus ruraux à se repérer dans l'arsenal législatif voté en urgence, l'AMRF a, dès le premier jour du confinement, mis en ligne une plateforme sur le site Internet de l'Association – www.amrf.fr –, afin d'y retrouver les informations utiles dans leur rôle d'employeurs notamment, pour bien gérer la crise et faciliter la transition avec l'équipe à venir. Par ailleurs, grâce à son réseau local, le Bureau de l'AMRF a pu recenser très rapidement les

premières et nombreuses actions déployées localement. Témoinnant d'un engagement inédit et immédiat des élus auprès des plus fragiles, ces initiatives ont été compilées dans un « plan d'actions » à destination des communes, afin que chacune puisse s'en inspirer pour accompagner ses concitoyens. Dans ce contexte inédit pour tous, la réactivité et la proximité des élus ruraux ont permis d'atténuer les souffrances et de resserrer encore un peu plus les liens qui unissent les habitants des villages.

Les maires ruraux agissent pour leurs habitants

Dans un contexte où chacun a été dans l'obligation d'inventer des solutions locales pour répondre à l'urgence sanitaire et sociale des ruraux, le partage d'expériences a permis de dupliquer ces initiatives et de donner la preuve de la capacité d'innovation des communes rurales. Alors que bon nombre de villages n'ont ni commerce, ni pharmacie, la mobilisation des équipes municipales, en soutien ou en relais des citoyens, a été et continue d'être la seule solution pour apaiser un peu les difficultés des habitants les plus fragiles, dont voici quelques exemples.

#1 - SERVICES PUBLICS

ORGANISER LA CONTINUITÉ DES SERVICES COMMUNAUX

- Communiquer le numéro de téléphone portable du maire aux administrés, l'adresse mail de la mairie et/ou l'adresse mail personnelle de l' élu.
- Télétravailler avec le personnel communal.
- Informer les agents des mesures de protection.
- Mobiliser les agents municipaux sur des tâches ponctuelles (gardes à l'école d'enfants de personnels soignants en lien avec les professeurs, petits chantiers, veilles de sécurité, portage à domicile...).
- Installer une cellule de crise dans les mairies pour veiller à la sécurité de tous.
- Conseiller et informer les élus sur les questions juridiques et la suite des élections municipales.
- Photocopier les attestations de déplacement dérogatoire et les remettre en bas de la mairie.
- Diriger vers l'agence postale communale ouverte la plus proche.

EXEMPLE Continuité des services publics

Commune : Varzy
Département : Nièvre (58)

Population : 1215 habitants
Maire : Gilles Noël

**PLAN D' ACTIONS #COVID19
MAIRIE ENGAGÉE**

continuité des services

MAIRIE de VARZY
Accueil téléphonique chaque matin : 0 386 294 373
Solicitation par mail et envoi d'attestation de déplacement : mairievarzy@orange.fr
Présence d'un agent municipal chaque matin : salubrité publique et entretien du cimetière, en ville et tonte des espaces publics.

INTERCOMMUNALITE du Haut-Nivernais Val d'Yonne
Ramassage hebdo des déchets ménagers et urgences assainissement
contacts téléphoniques : 0 386 279 223 et 0 618 426 252

SYNDICAT d'EAU POTABLE
urgences fuites
contact tél : 0 681 530 575

GENDARMERIE
contact téléphonique 24h/24 : 0 386 294 017

Comme l'a rappelé le Président de la République, « les exécutifs des collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour assurer la continuité des services publics essentiels à la Nation française, tout en protégeant leurs agents publics ». À Varzy, comme ailleurs, les services publics ont dû voir leur organisation adaptée en conséquence, tout

en maintenant ceux qui sont essentiels à la vie de leurs concitoyens. Cette réorganisation a fait l'objet d'une communication simple et actualisée régulièrement afin de fournir à tous les informations quant à la mise en œuvre de ces consignes, dans le but d'assurer une continuité des services, tout en protégeant leurs agents et leurs usagers.

#2 - COMMUNICATION

INFORMER ET ÊTRE AU COURANT DES BESOINS DES HABITANTS

- Être au cœur du village et rassurer les plus inquiets.
- Distribuer dans toute les boîtes aux lettres du village un courrier avec les numéros d'urgence (+ portable du maire pour les urgences, numéro de la secrétaire de mairie à distance) et mise en place d'une adresse mail consultable par plusieurs agents et élus.
- Faire un message spécial sur le répondeur de la mairie

pour informer des services de la mairie (cours alimentaires, santé des plus fragiles et de ceux sans moyens de locomotion).

- Demander à la population de reporter leurs démarches qui ne sont pas urgentes.
- Diffuser sur le site internet communal la liste des services publics fermés.

EXEMPLE Informations dans les boîtes aux lettres

Commune : Fercé-sur-Sarthe

Département : Sarthe (72)

Population : 583 habitants

Maire : Dominique Dhumeaux

Ce dépliant a été imprimé par la mairie et distribué dans toutes les boîtes-aux-lettres des habitants de la commune de Fercé-sur-Sarthe pour les informer du dispositif mis en place pendant le confinement (attestations, organisation de la mairie, vente directe et distribution de nourriture, soutien aux élèves, collecte de déchets verts, etc.)



#3 - SANTÉ

SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE COVID-19

- Contacter le pharmacien pour se tenir informé(e).
- Distribuer au personnel de santé le stock de masque FFP2 achetés en 2008 (obligatoire lors de la grippe H1N1) et donner le reste en préfecture.
- Étendre à une salle municipale, la salle d'attente du cabinet médical.
- Rappeler les gestes barrière et sensibiliser les habitants.
- Envoyer un signal de soutien aux soignants, aux résidents d'Ephad, aux aides à domicile (fleurs déposées à l'entrée, dessins des enfants...).
- Soutenir l'équipe enseignante et organiser la garderie des enfants des infirmières.
- Fabriquer des masques

EXEMPLE Atelier de fabrication de masques

Commune : Marpent

Département : Nord (59)

Population : 2 748 habitants

Maire : Jean-Marie Allain



La commune de Marpent a mis en place dès le 7 avril un atelier de fabrication de masques suite à un appel lancé sur les réseaux sociaux pour des dons de tissus, d'élastiques mais aussi pour des couturières, qui seraient volontaires pour confectionner les masques à leur domicile. Après une période d'auto-organisation, une véritable chaîne de production s'est rapidement mise en place grâce à la mise à disposition de la salle des fêtes, permettant d'assurer les gestes barrières. Collecte, tri et hiérarchisation des tissus ; conception des patrons ; découpe à domicile ; couture à l'atelier et à domicile ; gestion des locaux et logistique, ce sont au total plus de cinquante personnes (agents, élus, habitants) qui se sont mobilisés dans cet atelier précurseur de nombreux autres exemples en France.

L'AMRF relaie l'action « Masques solidaires », lancée par Alexandre Jardin et soutenue par l'AFNOR. Cette chaîne solidaire permet à la fois de valoriser les couturières de vos communes dans un réseau national et d'aider les communes rurales qui ne seraient pas impliquées dans des démarches de distribution opérationnelles pour assurer que les habitants fragiles ou qui le souhaitent puissent s'équiper gratuitement.

Plus d'informations : www.masquesolidaire.fr

#4 - SOLIDARITÉ

SOUTENIR LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

- Appeler les personnes âgées, vulnérables ou isolées pour savoir s'ils vont bien et s'ils ont à manger (à se partager entre conseillers municipaux).
- Livrer du pain à toutes les personnes âgées pour éviter les déplacements et organiser le ravitaillement de certaines personnes en nourriture.
- Établir une liste de bénévoles prêts à aider pour rassurer et servir de lien avec les gens pauvres et isolés.
- S'appuyer sur les CCAS qui peuvent jouer un rôle essentiel de secours.
- Populariser l'opération « un dessin pour papy et mamie ».
- Inviter les gens à lire, à peindre, à chanter chez eux.

EXEMPLE Des dessins solidaires

Commune : Daubeuf-la-Campagne
Département : Eure (27)
Population : 233 habitants
Maire : Laurance Bussière

Pour lutter contre l'exclusion, beaucoup d'élus ont mis en place un système d'appel téléphonique pour prévenir les éventuels problèmes rencontrés par les personnes âgées. Mais le lien social est aussi une question intergénérationnelle, à l'image des communes qui ont organisé l'envoi de dessins des élèves de l'école dans l'Ehpad voisin. Partie de l'Eure, l'initiative « Villes et villages unis aux côtés des soignants et des personnels



mobilisés » invitait quant à elle les enfants à produire des dessins pour soutenir les personnels soignants, et de les afficher ensuite sur les panneaux d'affichage de la commune en signe de solidarité.

#5 - COMMERCES / ALIMENTATION

ASSOCIER LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

- Éditer un guide pour les artisans et commerçants avec les numéros et les liens utiles.
- Appeler les commerçants de bouche et artisans.
- Mettre à disposition dans les commerces restés ouverts des formulaires d'attestation de déplacement dérogatoire, au format A5, plus pratique et économique.
- Ouvrir un compte « mairie » chez les commerçants alimentaires et ensuite quand la crise sera finie, demander aux personnes de venir régler leur dû.
- Accord avec la grande surface du secteur pour que le personnel communal disponible et les conseillers municipaux, munis d'une attestation du Maire et de leur pièce d'identité, puissent régler les achats avec un chèque vierge du demandeur.
- Commande de pain et courses groupés avec facturation par la mairie en différé.
- Proposer le portage de repas à domicile et les courses d'alimentation.

EXEMPLE Valoriser les circuits courts

Commune : Blanot
Département : Saône-et-Loire (71)



Population : 177 habitants
Maire : Jean-François Farenc

À Blanot, même le four banal a repris du service grâce à une boulangère en cours d'installation qui propose deux fournées hebdomadaires, symbole pour le maire d'une « réorientation très claire du panier de course sur le local ». Il faut dire qu'avec 5 lieux de vente-directe de produits alimentaires sur le territoire communal, les habitants peuvent acheter directement aux producteurs des denrées variées (viande, fromage, œufs, pain, vin, etc.) sans quitter le village. Si comme dans de nombreux villages des volontaires ont organisé un « drive rural » pour limiter les déplacements à l'extérieur, la valorisation des filières d'approvisionnement local témoignent des capacités du monde rural à répondre à l'enjeu de l'autonomie alimentaire.

#6 - NUMÉRIQUE

S'APPUYER SUR LES SOLUTIONS NUMÉRIQUES

- Diffuser en haut du site internet de la commune les services publics fermés et les informations importantes.
- Créer une plateforme d'échanges et d'entraide sur laquelle s'inscrit la population.
- Proposer des skype avec la maison de retraite.
- Communiquer davantage sur les réseaux sociaux des dernières actualités et actions mises en place.
- Informer les habitants via des alertes en temps réel (avec par exemple l'application « Panneau Pocket », partenaire de l'AMRF).

EXEMPLE Création d'un blog solidaire

Commune : Saint-Martin-de-Pallières
 Département : Var (83)
 Population : 244 habitants
 Maire : Bernard de Boisgelin

Pour que personne ne se sente oublié et puisse trouver immédiatement les informations locales, les outils numériques permettent d'entretenir les interactions d'une communauté durant le confinement. Un blog spécifiquement créé permet notamment de préserver les liens qui unissent les habitants grâce à la publication d'informations et de liens utiles, au travers de différentes rubriques (solidarité, à savoir, bonnes idées, enfant malin, liens utiles, artisans & producteurs).



#7 - ÉCOLE

ACCOMPAGNER L'ÉCOLE À LA MAISON

- Mettre à disposition des ordinateurs disponibles aux familles sans matériel informatique pour les cours à distance.
- Diffuser les solutions gratuites de soutien scolaire et d'aide aux devoirs.
- Imprimer les devoirs et leçons pour les parents qui ne sont pas dotés d'informatique avec une mise à disposition en mairie.

EXEMPLE Prêt de matériel informatique

Commune : Lormes
 Département : Nièvre (58)

Population : 1288 habitants
 Maire : Fabien Bazin

Si tous les élus ont géré localement les relations avec la directrice ou le directeur des écoles afin d'assurer la prise en charge des enfants du personnel réquisitionné, nombreux se sont trouvés confrontés aux inégalités sociales engendrées par le confinement. En complément d'une permanence téléphonique organisée à l'école élémentaire, la commune de Lormes a mis à disposition quatre ordinateurs pour répondre aux besoins des enfants privés d'outils numérique, avec la possibilité d'être formé à distance.



L'action locale au révélateur de la crise du Covid 19

Défi sanitaire, économique, environnemental, et social, la crise actuelle est aussi un défi territorial qui met les acteurs publics au révélateur. Et si le Président de la République a conclu son discours du 13 avril 2020 en invitant les Français à « sortir des sentiers battus, des idéologies, [pour] nous réinventer, et moi le premier », certains y voient une invitation à réinventer l'aménagement du territoire à l'aune des premiers effets de la crise. Certes, il sera temps le moment venu d'analyser les effets réels de l'attractivité des campagnes et du développement du télétravail durant cette période de confinement. Néanmoins, ces signaux invitent à repenser la priorisation de l'action publique sur le développement effréné des métro-

poles, suite à la prise de conscience collective de la nécessité de rééquilibrer l'aménagement du territoire, notamment autour des questions de mobilité et d'accès au numérique.

La sacralisation du couple « Préfet - Maires »

Quoi qu'il en advienne en termes de prospective territoriale, la crise sanitaire est aussi un révélateur de la capacité d'action des acteurs publics. Les maires, après que la crise sociale de l'hiver dernier ait déjà démontré leur rôle, se sont une nouvelle fois révélés comme les principaux interlocuteurs des citoyens. C'est d'ailleurs ce que Michel Fournier, 1^{er} vice-président de l'AMRF a retenu des heures d'échange avec le Président de la République lors

d'une réunion avec les associations d'élus pour préparer le déconfinement : « on assiste à la sacralisation du couple préfet – maires. Finie la technocratie qui veut du plus grand, que du tout grand et qu'une seule tête ». L'idée retenue consiste à permettre aux élus de chaque commune d'avoir un interlocuteur unique en la personne du préfet. Une méthode qui « correspond au message que j'ai passé sur la nécessité de faire du "cousu main" » avance Michel Fournier, pour qui la crise a révélé d'une part le rôle des élus locaux au plus près des habitants, et d'autre part, celui du préfet, dont le pouvoir durant la crise s'est situé bien au-dessus de l'ARS pour les questions de santé, et du DASEN à propos de l'école. Un modèle voué à perdurer ?

Un fonds de soutien pour aider les commerces et artisans des communes rurales

L'Association des Maires Ruraux de France et Bouge ton coq ont lancé une souscription nationale pour sauver les petits commerces, les artisans, les producteurs locaux, afin de sécuriser de nombreux emplois partout en France.

Le Bureau de l'AMRF a décidé de privilégier le soutien au commerce, à l'artisanat local et aux petits producteurs dans les communes de moins de 3 500 habitants. Ces femmes et ces hommes qui s'engagent au quotidien pour aider, soigner et nourrir les populations, parfois en pure perte ou en prenant des risques, sont essentiels à l'attractivité du monde rural. L'objectif a donc été de lancer une souscription nationale ludique et festive intitulée « C'est ma tournée », afin de contribuer au financement de certains besoins urgents avec le concours des maires, capables d'identifier les bénéficiaires.

Pour candidater, les commerçants, artisans ou petits producteurs doivent en effet adresser leur demande avec le tampon de la commune dont ils dépendent. L'action que l'AMRF conduit vise à leur apporter rapidement une aide exceptionnelle pour les accompagner dans leur gestion du quotidien. Il s'agit d'abord de débloquer des situations critiques, et à ce titre, la connaissance que les élus locaux ont de leur tissu économique permet de privilégier les besoins urgents pour les activités dont le chiffre d'affaire ne dépasse pas 100 000 euros. Il nous semble que les besoins urgents doivent être privilégiés. La connaissance de vos acteurs locaux fait de vous l'interlocuteur à même de faire connaître ces situations. ■



L'aide s'adresse à un ensemble de professionnels variés dont la pérennité de leur structure est particulièrement impactée par la crise sanitaire. En difficulté pour acheter de quoi nourrir ses animaux, Chloé, gérante d'une ferme équestre à St-Eliph (Eure-et-Loir) a bénéficié, des mains de John Billard (président de l'AMRF28 et vice-président de l'AMRF), d'une aide pour parer aux difficultés les plus urgentes.



Alors qu'il s'apprêtait à fêter Pâques en proposant un menu spécial, Charles-Edouard Barbier, le patron de l'Auberge des Tilleuls dans l'Oise, a dû fermer son établissement. Pour autant, il n'a pas mis ses fourneaux en berne et livre des repas aux bénévoles et personnels soignants de l'hôpital de Beauvais qui œuvrent chaque jour face au Covid-19.

Comment donner ?

Rendez-vous sur la plateforme www.bougetoncoq.fr/c-est-ma-tournee/

Comment candidater ?

Tous les informations sur notre site www.amrf.fr/aider-les-commerces/

Comment sont faits les choix ?

Un comité de pilotage, composé de représentants de Bouge ton coq et de l'AMRF se réunit toutes les semaines pour retenir, au regard des fonds collectés et disponibles, les dossiers à financer.

DÉJÀ **107** PETITS COMMERÇANTS, ARTISANS OU PRODUCTEURS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN APPUI FINANCIER

30.04.2020

UNE AIDE EXPRESS ET CONCRÈTE pour sauver le petit commerce, l'artisanat & les petits producteurs de nos villages.

C'est ma tournée !
L'initiative ludique et festive pour les villages.

100% des sommes reçues sont reversées aux établissements !

Un don de 100€ verse pour C'est ma tournée ouvre droit à une déduction fiscale de 66%.

➡ Déjà 140 000 euros reversés dans l'économie rurale

Au moment de finaliser ce numéro, ce sont 107 structures dans une trentaine de départements différents qui ont bénéficié d'un appui financier grâce à la contribution de plusieurs partenaires dont le « Fonds de solidarité des consommateurs et citoyens » initié par la marque « C'est qui le patron ? », ou encore la « Maif » et « AirBnB ». Mais les contributions viennent aussi des 500 citoyens qui ont décidé de participer à ce mouvement de solidarité. Défiscalisables à hauteur de 66% dans les limites fixées par l'état, les dons sont intégralement reversés.